

UNITÉ DE COMPTE

disponible dans la gamme des contrats Target+



PRIMOPACTE

Nouvelle unité de compte en édition limitée
investie dans l'économie réelle

EXCLUSIVITÉ

Support d'investissement en private equity
éligible à l'assurance vie
et au contrat de capitalisation.

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

Durée de placement recommandée : 10 ans



Des idées neuves pour votre argent

PRIMOPACTE : L'ESSENTIEL

Définition : PrimoPacte, unité de compte disponible en édition limitée dans la gamme des contrats Target+, offre une exposition à la classe d'actif du private equity¹ avec des standards institutionnels.

Objectif de gestion : investir principalement dans des fonds de private equity et ainsi construire un portefeuille diversifié de participations dans l'univers des PME et des ETI² non cotées, principalement situées en Europe et dans les pays membres de l'OCDE.

Stratégie d'investissement : une exposition à une centaine d'entreprises essentiellement européennes, majoritairement via des fonds de private equity.

AVANTAGES

- Accès à une classe d'actifs et à une sélection de fonds de private equity généralement réservés aux investisseurs institutionnels.
- Disponibilité³ du capital sur une classe d'actifs de nature illiquide (valorisation bimensuelle).
- Accompagnement de PME et ETI françaises et européennes.
- Diversification du patrimoine.
- Potentiel de performance à long terme.

RISQUES

L'investissement dans ce véhicule comporte des risques :

- risque de perte en capital,
- risque lié à la valeur des sociétés du portefeuille au moment des cessions,
- risque lié à la gestion discrétionnaire.

PrimoPacte est accessible en exclusivité au sein des contrats d'assurance vie et capitalisation de la gamme Target+, via des investissements en unités de compte.

Durée de placement recommandée : 10 ans.

L'investissement en unités de compte présente un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs de PrimoPacte, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant de la valorisation des actifs de private equity. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Note/Notice d'Information du contrat d'assurance.

1. Capital investissement.

2. Petites et moyennes entreprises (PME), entreprises de taille intermédiaire (ETI).

3. La durée d'investissement recommandée est de 10 ans, une sortie anticipée ne permet pas de profiter pleinement du potentiel de performance du support. Une perte en capital peut être constatée pendant toute la durée d'investissement. Se référer à la Note/Notice d'Information.

FOCUS SUR LE PRIVATE EQUITY

Une source de financement des entreprises non cotées

Le « private equity » ou « capital investissement » est une des principales sources de financement des entreprises au même titre que le crédit bancaire et la cotation en bourse. Il se positionne parmi les principales classes d'actifs que compte l'univers des investissements dits « alternatifs » et participe au financement de l'économie réelle.

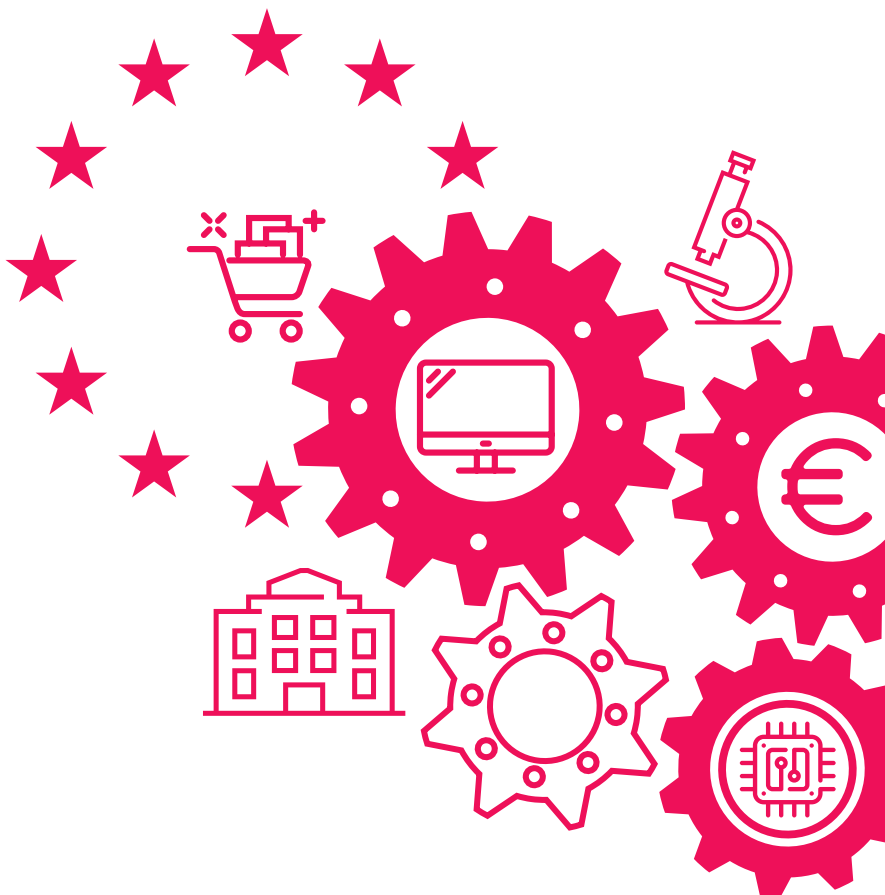
Le private equity désigne l'apport de financement à des entreprises non cotées en bourse, et ce aux différents stades de leur développement, accompagnant ainsi leur démarrage, leur croissance ou leur transmission.

Un accompagnement stratégique des entreprises

En plus d'une participation financière, le private equity apporte un soutien stratégique au développement des entreprises accompagnées, afin de créer de la valeur au fil du temps.

Une diversification sur le long terme

L'investissement dans des entreprises non cotées en bourse constitue une opportunité pour les investisseurs qui recherchent la diversification et le potentiel de performance à long terme, tout en souhaitant donner à leur patrimoine une dimension entrepreneuriale.



PRIMOPACTE : DONNEZ DU SENS À VOTRE ÉPARGNE ET INVESTISSEZ DANS L'ÉCONOMIE RÉELLE !

Économie réelle désigne l'activité des entreprises et des collectivités qui produisent des biens et services.

Cette expression englobe toute activité qui s'ancre dans le quotidien de la population d'un territoire et de ses agents économiques.

UN SUPPORT D'INVESTISSEMENT INNOVANT

Généralement réservé aux institutionnels, experts de ce type d'investissement, le private equity suscite l'intérêt croissant des particuliers qui recherchent des placements performants, **et dont l'utilité économique est concrète.**

Primonial répond à cette demande, innove et réinvente l'investissement en private equity avec PrimoPacte.

Disponible dans le cadre de votre contrat d'assurance, l'unité de compte PrimoPacte vous permet de soutenir la croissance d'entreprises non cotées, majoritairement européennes.

4

Conçu en partenariat avec des acteurs reconnus, PrimoPacte est un support unique sur le marché qui offre :

un investissement dans des PME et ETI en croissance, principalement via des fonds de private equity, pour **diversifier son portefeuille** et rechercher du rendement, tout en acceptant un risque de perte en capital,

•

un accès à du private equity de qualité institutionnelle,

•

la liquidité de votre capital⁴. La constatation de la valeur liquidative est bimensuelle. La durée d'investissement recommandée est de 10 ans, typique pour la classe d'actifs du private equity.

L'unité de compte PrimoPacte est logée dans les contrats de la gamme Target+ : Target+, Target + CAPI, Target + CAPI PM.

PrimoPacte est un support en unités de compte et présente un risque de perte en capital.

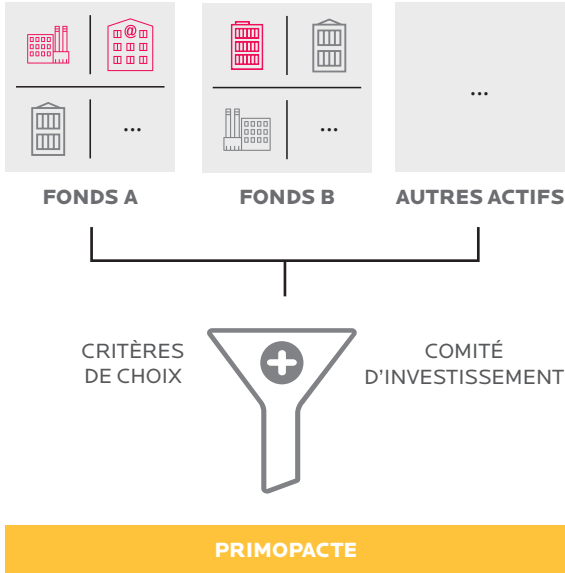
4. Se référer aux conditions de disponibilité dans l'annexe à la Note/Notice d'Information relative à PrimoPacte.

COMMENT CA MARCHE ?

IDENTIFICATION ET SÉLECTION DES INVESTISSEMENTS

Chaque actif de private equity est évalué selon un processus d'analyse complet au terme duquel il est retenu ou écarté de la sélection de PrimoPacte.

1

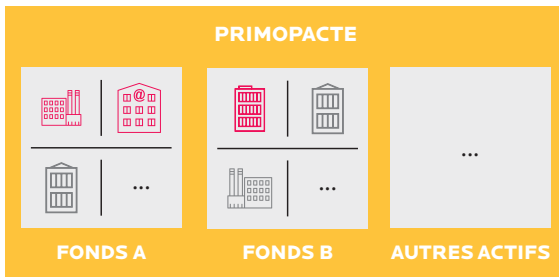


ALLOCATION DANS PRIMOPACTE

PrimoPacte sera diversifié au travers de **plusieurs fonds de private equity et des prises de participation en direct**. La diversification permet d'améliorer le profil de risque de PrimoPacte.

5

2



IMPACT DANS L'ÉCONOMIE RÉELLE

PrimoPacte sera investi sur un portefeuille d'environ **100 entreprises** non cotées, essentiellement européennes.

3



⇒ DIVERSIFICATION

UN PARTENARIAT AVEC DES ACTEURS RECONNUS



Premier groupe indépendant de conception, de gestion et de conseil en solutions de placement, Primonial met l'innovation au cœur de son offre de produits et de services.

Pionnier dans sa gamme de fonds en euros, précurseur en matière de SCPI et de digitalisation des process, Primonial renforce ce positionnement innovant en impulsant la création de PrimoPacte, la nouvelle unité de compte en private equity.



Filiale à 100 % de Sogécap, groupe Société Générale, Oradéa Vie est la compagnie d'assurance entièrement dédiée aux partenariats.

Son ambition : innover et construire des solutions personnalisées main dans la main avec ses partenaires.



6

La société de gestion Idinvest Partners finance les entreprises non cotées françaises et européennes à tous les stades de leur cycle de croissance depuis 1999.

Avec 8 milliards d'euros sous gestion à fin 2018, Idinvest Partners est une véritable plateforme d'investissement et compte aujourd'hui parmi les leaders français du financement des PME avec près de 4 000 entreprises accompagnées depuis sa création.



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE PRIMOPACTE

PrimoPacte est commercialisé pendant une période limitée au terme de laquelle il ne sera plus possible d'investir. Le montant d'investissement sur PrimoPacte via versement ou arbitrage est plafonné à 30 % de l'encours du contrat d'assurance après opération.

À compter du début de la 6^e année, PrimoPacte pourra procéder périodiquement à des distributions, correspondant à la cession progressive des participations de private equity. Dans le contrat d'assurance, chaque distribution, ainsi que la dernière échéance, prendront la forme d'un arbitrage en sortie de PrimoPacte vers le support monétaire de référence du contrat.

PrimoPacte est un support en unités de compte et présente un risque de perte en capital.

Catégorie AMF : « Autres FIA⁵ » constitué sous la forme d'une Société par Action Simplifiée à capital variable dont le siège social est 117, avenue des Champs Élysées 75008 Paris, en cours d'enregistrement et dont les actionnaires sont des filiales d'assurance vie du groupe Société Générale notamment Oradéa vie.

Gestionnaire : Iinvest Partners, société de gestion agréée AMF sous le numéro GP 97-123 et immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 414 735 175.

Durée de placement recommandée : la durée minimale de placement recommandée est de 10 ans. Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux aléas de performance d'un seul support en unités de compte.

Stratégie d'investissement : PrimoPacte a pour objectif de réaliser des investissements dans la classe d'actifs du private equity par l'intermédiaire de fonds d'investissement ou de prises de participations directes (le cas échéant via des holding d'acquisition) ciblant des entreprises non cotées, de toutes tailles, aux stades suivants : majoritairement capital-transmission et du capital-développement. Les gérants sélectionnés sont des acteurs établis, des équipes expérimentées bénéficiant d'un long track record⁶.

Zone géographique : essentiellement France, Europe et tout pays de l'OCDE.

Valeur Liquidative d'origine : 100 euros.

Périodicité de la valeur liquidative bimensuelle : la valeur liquidative des actions de la Société est établie tous les 15 jours sur la base des comptes arrêtés au 15^e jour de chaque mois (et si ce jour n'est pas un jour ouvré, le jour ouvré précédent) puis le dernier jour ouvré de chaque mois. La valeur liquidative des actions est attestée tous les semestres par le commissaire aux comptes de la Société. La valeur liquidative sera publiée dans un délai de 7 jours ouvrés suivant la date de valeur liquidative considérée.

Frais du support en unités de compte (commissions et frais de gestion), hors frais du contrat : 2,3 % TTC par an.

Pour connaître toutes les caractéristiques et frais de PrimoPacte, veuillez-vous reporter au Document d'Information Clé du support.

Se référer à la Note/Notice d'Information du contrat d'assurance concernant le fonctionnement du contrat et les frais associés.

5. Fonds d'Investissement Alternatif.

6. Track record : historique de performances d'investissement.

PRIMONIAL ASSURANCE

PRIMONIAL, Société par Actions Simplifiée au capital de 173 680 €. 484 304 696 RCS Paris. Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. Conseiller en Investissements Financiers adhérent à l'ANACOFI-CIF sous le N° E001759, Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 023 148. Carte professionnelle « Transaction sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds » N° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France conférant le statut d'Agent immobilier, garantie par Zurich Insurance PLC, 112 avenue de Wagram 75017 Paris. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière N° 7400021119.

SIÈGE SOCIAL : 6-8 rue du Général Foy - 75008 Paris. Tél.: 01 44 21 70 00 Fax : 01 44 21 71 23.
www.primonial.com

ORADÉA VIE, SA d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Immatriculée au RCS Nanterre 430 435 669.

SIÈGE SOCIAL : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets | 92919 Paris la Défense Cedex.

CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2018

GROUPE
 PRIMONIAL


GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

36,79 MDS € D'ACTIFS GÉRÉS
OU CONSEILLÉS

9,71 MDS € DE COLLECTE EN 2018

1 500 PARTENAIRES INSTITUTIONNELS
ET INDÉPENDANTS

PLUS DE 878 COLLABORATEURS*

FILIALE DE SOGECAP* DÉDIÉE
AUX PARTENAIRES EXTÉRIEURS.
LES ACTIFS DE SOGECAP SOUS GESTION
S'ÉLÈVENT À **115 MDS €** AU 31/12/2018.

* SOGECAP, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 168 305 450 €. Entreprise régie par le Code des assurances. 086 380 730 R.C.S. Nanterre.

* Sont inclus les collaborateurs de La Financière de l'Echiquier.